



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 29 OCTOBRE 2015

Le vingt neuf octobre deux mille quinze à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. TERLIZZI Alfred Mathieu, LAGARRIGUE Daniel, KERNINON Philippe, FAURE Olivier, LAMBERT Jean-Luc, CAMPDORAS-RAGON Karl, CANCES Jean-Michel,

Mmes CEPEDE-LASCOSTE Isabelle, BRANCHE Édith, LIVI Isabelle, GIETHLEN Anne, OSMONT Alexa, MARTIGNAC Séverine,

ABSENT : MARTIN Anaël

REPRESENTE (S): LAVAL Edwige (par M. TERLIZZI Alfred Mathieu)

SECRETAIRE DE SEANCE : LAMBERT Jean-Luc

DATE DE CONVOCATION : 22 octobre 2015

Le compte rendu de la séance du 24 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- un dépliant de présentation de la Maison Départementale des Familles de l'UDAF 46
- EDF Collectivités Le Magazine
- la lettre des Maires de France
- Maif Magazine
- Le journal "Défense Paysanne"
- Le bulletin trimestriel Territoires et actions de la MSA
- le magazine Posteo
- le Bimsa
- La Vie Quercynoise

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

D. Lagarrigue :

- La maison de M. Vincent Provini a été raccordée au réseau d'égoûts.
- Une chambre Télécom a été posée au lotissement "Tournié" aux Barrières Basses.
- Les agents ont aidé à l'organisation de la fête de la pomme (montage et démontage de stands, nettoyage des toilettes sèches).
- Un coffret pour la pose d'un compteur d'eau a été installé à la Source pour le raccordement du futur restaurant. De même une tranchée de 50 mètres a été prévue pour le raccordement du réseau électrique.
- L'entretien du cimetière est fait régulièrement. Une attention particulière y a été apportée ces derniers jours pour la Toussaint.
- Les agents ont également procédé à des marquages au sol (jeux pour les enfants) dans la cour de l'école. Ils ont ramassé les feuilles et nettoyé le toit de la maison de santé.
- Les travaux à l'école primaire se poursuivent (revêtement du sol des toilettes et réfection du couloir).
- La SCI du Père Caillot s'est désistée de son recours devant la Cour d'Appel d'Agen.
- La station d'épuration connaît de nouveaux problèmes (soufflet percé à l'intérieur du bassin de traitement).

O. Faure :

Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris 2015, le Conseil Général du Lot a décidé de décerner à la commune le prix d'Honneur mention panneau "Cité fleurie" dans la catégorie 2 (villages de 300 à 1 000 habitants) ainsi qu'une dotation d'un montant de 155 €.

K. Campdoras-Ragon :

La commune poursuit ses recherches de professionnels : médecins et auxiliaires médicaux pour la maison de santé. Il informe les élus qu'il a adressé un mail sous forme d'annonce aux facultés de médecine pour la recherche d'un médecin généraliste.

I.Livi :

La source Salmière a connu une forte affluence, dimanche 11 octobre, pour la 2e fête de la Pomme, coorganisée par les Amis de la source Salmière et les Croqueurs de pommes du Haut-Quercy.

A. Giethlen :

- Le nouveau site Internet est opérationnel.

- Pour la 7^e année consécutive, le Parc naturel régional des Causses du Quercy relayait le Jour de la nuit, une manifestation nationale pour faire connaître le problème de la pollution lumineuse. Cette année les étoiles étaient au rendez-vous le samedi 10 octobre à Alvernac.

Ce sont près de cent personnes qui ont pu profiter du ciel étoilé, guidées par les animateurs du Club d'astronomie de Gramat dont D. Bouysse. Cette observation des étoiles au télescope en plein cœur du village a été rendue possible grâce à l'extinction de l'éclairage public par la municipalité.

J.L Lambert :

- Il fait le compte rendu de la dernière réunion pour le projet de salle multiactivités. Il informe les élus que la commune de Miers s'est retirée.

Il a visité la salle polyvalente de Frayssinhes qui comporte une salle principale d'environ 500 m² avec une scène en bois, des sanitaires avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, un vestiaire situé derrière le bar. Il essaiera de visiter le chantier de construction d'une salle polyvalente près de Montargis.

Il propose aux élus de se rendre sur le terrain destiné à la salle polyvalente pour commencer à étudier son implantation, son orientation et son exposition.

Une prochaine réunion sera organisée le lundi 9 novembre dans la salle du Conseil.

Ph. Kerninon :

- Il rappelle aux élus que M. Guy Maynard a cessé son activité cantine depuis la rentrée des vacances de Toussaint. La Société Sodexo de Gramat assurera la confection et la livraison des repas à compter du 9 novembre et jusqu'aux vacances de Noël.

Dès la rentrée de janvier 2016, un fournisseur local prendra le relais.

- A Rocamadour, l'organisation des activités périscolaires avec trois animateurs se révèle difficile. L'équipe a besoin d'un accompagnateur-formateur. Le SIVU l'Etoile a donc décidé l'embauche d'une personne supplémentaire pour cette année scolaire 2015-2016, et pour une durée hebdomadaire de 4h. Cet agent effectuera la mission d'accompagnement et de formation pour les animateurs de Rocamadour, assurera les remplacements éventuels sur les autres pôles pour les activités périscolaires et travaillera sur l'établissement du Projet Educatif Territorial (PEDT). C'est Mme Emmanuelle Fafin (déjà employée à la Mairie de Rocamadour pour l'année scolaire 2014/2015 en remplacement de Mme DRUART Sandrine) qui occupe ce poste.

- Il va falloir songer à la préparation du bulletin annuel.

E.Branche:

Les invitations au repas de Noël des aînés et au spectacle des enfants sont prêtes, il ne reste que la distribution.

Pour rappel, cette année, le repas des aînés sera servi à la salle communale le dimanche 29 novembre. Il sera préparé par Guy Maynard. Ceux qui le souhaitent pourront assister au spectacle de Noël des enfants intitulé "La vie en bleu" et donné par les jeunes de la troupe de théâtre « La Puybrunelle », le samedi 28 novembre, à 15 heures au Foyer Rural. Le goûter sera ensuite servi au Bouche à Oreilles.

124 anciens et 93 enfants figurent dans la liste des invités.

S. Martignac:

- Une réunion avec les jeunes a été organisée. Ils ont demandé la possibilité d'avoir un peu plus d'éclairage au Parc du Samayou afin de pouvoir s'y retrouver notamment en période estivale. Désormais la télé du local jeune fonctionne. Ils préparent activement une soirée pour Halloween.

- Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy souhaite impliquer les jeunes (de 11 à 17 ans) dans la vie du territoire en leur offrant des espaces de dialogue, de créativité et aussi de contribution nouvelle au projet de territoire.

C'est dans ce cadre qu'un reportage, réunissant un groupe d'adolescents, a été effectué dans la salle des jeunes de la commune.

Le vendredi 27 novembre, un nouveau temps fort se déroulera à la salle culturelle La Halle à Limogne-en-Quercy. A partir de 9h30, la journée sera consacrée aux réflexions et aux échanges. Une soirée festive sera ensuite proposée par le Parc et organisée par les jeunes du Rdv jeunes de Lalbenque.

I. Cépède-Lascoste:

Elle présente le rapport du CAUE sur l'aménagement des 4 entrées de village.

Pour chacune, un état des lieux détaillé a été dressé, des objectifs sont proposés suivis de principes généraux d'aménagement. Ce rapport donne des orientations qualitatives et des références d'aménagement.

D'une façon générale, il conviendrait d'améliorer le confort d'usage des espaces pour les habitants du village et les visiteurs (circulation, stationnement, orientation, détente...) et de mettre en valeur le patrimoine paysager, urbain et architectural du village.

POINT SUR LES DOSSIERS

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

PAVILLON DES EAUX

Les travaux se terminent.

Les rideaux métalliques vont être posés et l'éclairage mis en place (éclairage du pavillon et 6 lampadaires). Les maçons restaurent la balustrade en béton, un robinet a été installé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et la fontaine qui avait été placée provisoirement sur le site restera finalement en place.

Le maire annonce que le SIVU Miers-alvignac vient de remporter le 3ème prix du Mécénat Populaire de la Fondation du Patrimoine. Ce prix, d'un montant de 2 000 € attribué par un jury national, sera remis à l'occasion du Congrès des Maires de France, le mercredi 18 novembre, à 16 h.

Sur proposition de M. le Maire, Anne Giethlen accepte d'aller chercher cette récompense.

RESTAURANT

Les travaux se déroulent normalement. L'ouverture est prévue pour la fin de l'année.

LAC ET RUISSEAU

Le SMPVD a lancé un marché à procédure adaptée cet été concernant l'opération "Restauration du ruisseau d'Alvignac et du lac de la Source Salmière". Ce marché a été attribué par la commission d'appel des marchés à procédure adaptée au bureau d'étude ANTEA.

Un comité de suivi a été constitué afin d'assurer au mieux le suivi de l'étude.

Une réunion de lancement de l'opération aura lieu à Alvignac le jeudi 12 novembre.

ETUDE DE PROPOSITION DE GESTION FORESTIERE

Pour rappel, M. Santune de la société coopérative Initiative Environnement était venu présenter le projet de convention concernant l'entretien de la châtaigneraie et du grand bois de Salgues.

Un devis d'un montant de 1 200 HT avait été présenté pour cette convention et compte tenu de l'importance de la surface boisée, l'avis de l'Office National des Forêts (ONF) était obligatoire.

M. Olivier Faure a donc contacté M. Vergnes de l'Office National des Forêts et, accompagnés de Philippe Kerninon, ils se sont rendus, le 5 octobre, dans le bois de Salgues où ils ont pu recenser les essences d'arbres suivantes: chêne pédonculé, charme, frêne, noisetier, ponctuellement merisier, tremble.

Ils ont retrouvé des souches de la dernière coupe de chêne remontant à une quinzaine d'années. Les ornières creusées par les engins forestiers disparaissent peu à peu, remplies par l'humus et les mousses. Néanmoins quelques « chemins » restent assez marqués et pourraient éventuellement servir pour sortir du bois mort destiné au chauffage.

Selon M. Vergnes les pistes à envisager seraient les suivantes:

- Ne rien faire d'important sur cette forêt avant 10/15 ans.
- Un nettoyage autour des petits chênes existants peut être envisagé (sur un rayon de 10m autour du chêne). Cela favoriserait la pousse de l'arbre mais aussi la reproduction de l'arbre avec la germination des glands.
- Certains chênes à la lisière de la forêt pourraient être abattus : chênes « malades » ou gênant la pousse des beaux spécimens.

La municipalité peut conventionner avec l'ONF moyennant une participation de 2€ par hectare et par an (soit environ 40€ par an pour le bois de Salgues)

Cet engagement, d'une période de 15/20 ans, permettrait de « cadenciser » le bois sur la période.

Si la Commune s'engage avec l'ONF, celui-ci aura en charge la gestion du bois.

Un livret d'entretien et de suivi de ce bois sera remis à la Commune.

Une demande de documentation sera formulée auprès de l'ONF.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE - DEMANDE DE PROROGATION

Le maire expose au Conseil municipal que la législation (arrêté du 27 avril 2015) permet de solliciter une prolongation de délai pour remettre l'agenda d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

Il indique que la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne a demandé la prorogation du délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée communautaire de 12 mois.

L'accessibilité étant un dossier qu'il est nécessaire de bien préparer, le maire propose de solliciter une prolongation pour le dépôt de l'agenda.

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander une prorogation du délai de dépôt d'Agenda d'Accessibilité Programmée de 12 mois

pour pouvoir déposer ce dossier en Préfecture au plus tard le 27 septembre 2016.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le maire indique que Madame la Préfète du Lot, par courrier du 15 octobre 2015, a notifié le projet de schéma départemental de coopération intercommunale : Le SDCI.

La loi du 7 août 2015 portant "nouvelle organisation territoriale de la République" (loi NOTRe) fait obligation au Représentant de l'Etat de proposer, puis d'arrêter avant le 31 mars 2016, un SDCI.

Ce schéma doit prévoir la constitution d'intercommunalités respectant les seuils légaux et permettant de réduire significativement le nombre de syndicats.

Le Maire invite les élus à prendre connaissance de ce document visible sur le site internet de la Préfecture.

Le vote sur ce projet de SDCI devra intervenir lors du conseil municipal prochain.

QUESTIONS DIVERSES

- Face aux vitesses excessives et à la dangerosité de certains carrefours dans la commune, le Maire a contacté le Service Territorial Routier (STR) du Conseil Départemental qui est venu sur place le 20 octobre 2015.

Le Maire donne lecture du compte-rendu de cette réunion qui propose des solutions pour analyse et éventuelle mise en oeuvre.

Le STR propose également des mesures de vitesse que le département pourrait réaliser après acceptation d'un devis.

- Le Maire indique qu'il y a lieu de faire un ajout sur les panneaux d'interdiction 3,5 tonnes installés "Rue des écoles"; ils doivent être complétés de la mention: **sauf livraison**.

Un panneau indiquant le rétrécissement de chaussée au niveau des parkings de "Carrière Grande" doit être installé.

-Le Maire informe l'Assemblée des nouveaux horaires de la Poste. A compter du 16 novembre, les horaires seront les suivants:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h30	9h-12h30	fermé	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h

- Il donne lecture d'un courrier du Syded en date du 1er octobre 2015 concernant la mise en place d'un programme annuel nommé "Commune 100% Compostage". Ce programme propose un soutien humain (technique, méthodologique, animations, formations...) et financier jusqu'à 1 000 € maximum par commune et par an pour aider à la mise en place d'actions en faveur du compostage et la pratique d'un jardinage pauvre en déchets. Dix communes pourront en bénéficier chaque année.

Il propose de candidater à l'opération 2015/2016 de ce programme dont Mme Isabelle Cépède-Lascoste sera la référente.

- Il donne les résultats du Casino pour le mois de septembre. Ils sont inférieurs à ceux de septembre 2014.

- Marche nocture et dégustation d'huîtres seront au programme du Téléthon cette année le samedi 5 décembre. Ces manifestations sont coorganisées par des bénévoles de Miers et Alvignac.

- Le Prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 novembre.

Fin de séance à 23h 50.

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

DANIEL
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-
LASCOSTE

PHILIPPE
KERNINON

OLIVIER
FAURE

KARL
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC
LAMBERT

SÉVERINE
MARTIGNAC

ISABELLE
LIVI

ANNE
GIETHLEN

EDWIGE
LAVAL

ÉDITH
BRANCHE

JEAN-MICHEL
CANCÈS

ANAËL
MARTIN

ALEXA
OSMONT